

SCHWEIZ, BÄUERINNEN- UND LANDFRAUENVERBAND
 UNION SUISSE DES PAYSANNES ET DES FEMMES RURALES
 UNIONE SVIZZERA DELLE DONNE CONTADINE E RURALE
 UNIUN DA LAS PURAS SVIZRAS

87ème assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF

Date, lieu	Mercredi 18 avril 2018 Espo Centro, Via Cattori 3, 6500 Bellinzona 13.10 h – 16.30 h
Présidence	Bühler Christine
Participant(e)s	<ul style="list-style-type: none"> • 152 voix de déléguées (140 déléguées représentant 142 voix plus 10 voix des membres du comité) • 9 membres individuelles ainsi que la présidente d'honneur Ruth Streit • 45 invité(e)s (dont 7 anciennes membres du comité, 6 membres des commissions USPF, 4 vérificatrices internes) • 4 représentant(e)s de la presse
Procès-verbal	Cornelia Reusser, secrétariat général USPF
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Souhais de bienvenue de la présidente de l'USPF 2. Election des scrutatrices 3. Approbation de l'ordre du jour 4. Procès-verbal de la 86ème assemblée 2017 à Berne 5. Rapport annuel 2017 6. Rapports des commissions <ol style="list-style-type: none"> 6.1. Commission politique agricole 6.2. Commission politique familiale et sociale 6.3. Commission alimentation et économie familiale 6.4. Formation de la paysanne 7. Informations du secrétariat général 8. Comptes annuels 2017 / rapport des organes de contrôle 9. Programme d'activité 2018 10. Fixation des cotisations annuelles 2018 <ol style="list-style-type: none"> 10.1. Organisations membres 10.2. Membres collectifs 10.3. Membres individuel(le)s 11. Budget 2018 12. Elections période 2018 – 2022 <ol style="list-style-type: none"> 12.1. Élection des membres du comité sortantes 12.2. Election d'une nouvelle membre du comité 12.3. Election de la présidente 12.4. Confirmation/élection des membres de la conférence des présidentes 12.5. Informations / nouvelles membres dans les commissions 13. Election des organes de contrôle <ol style="list-style-type: none"> 13.1. Election des membres sortantes de l'organe de contrôle interne 13.2. Election d'une nouvelle membre de l'organe de contrôle interne 13.3. Election de l'organe de contrôle externe 14. Requêtes des membres 15. Prises de congé 16. Divers

1. Souhaits de bienvenue de la présidente de l'USPF

Chères femmes rurales, chères paysannes, Mmes et MM les invités,
Avec un grand plaisir et de la fierté, je vous souhaite la bienvenue ici au Tessin, à Bellinzona, à l'occasion de la 87^{ème} assemblée des déléguées de l'USPF.

« Les femmes d'aujourd'hui n'attendent pas le merveilleux, elles réalisent leurs miracles elles-mêmes »

Katharine Hepburn 1907-2003

Partout à travers le pays, les femmes rurales et les paysannes réalisent des histoires merveilleuses autour du mode de vie rural. Nous partageons nos connaissances précieuses avec nos descendants et avec les femmes et les hommes qui n'ont que rarement des contacts directs avec la nature. Nos connaissances nous permettent d'attirer l'attention des autres sur les miracles de la nature et sur nos traditions, ainsi que sur notre savoir-faire dans les domaines de l'économie familiale et d'une alimentation saine. Pour une grande partie de notre population, les connaissances pratiques ont cédé la place à la théorie et à un environnement souvent virtuel. C'est un constat et nous devons en tenir compte. Cette nouvelle donne fait que le travail important ou merveilleux des paysannes et femmes rurales est aujourd'hui largement apprécié et aussi admiré.

La création et la mise sur pied d'un projet nécessite courage et responsabilité, le deuxième mot-clé dont j'aimerais parler aujourd'hui. Les femmes qui mettent en œuvre un projet, peut-être quelque chose de merveilleux, peut-être quelque chose de moins spectaculaire, sont obligées à prendre des responsabilités. Les paysannes et les femmes rurales acceptent volontiers et sans hésiter des responsabilités.

- **Des responsabilités pour leurs familles.** Souvent, les mères et les épouses ou partenaires représentent le point pivot et la pierre angulaire de la famille. Il se peut qu'elles règlent des conflits ou qu'elles planifient et organisent le déroulement si possible sans accroc de la vie familiale. Les partenaires, les enfants et la parenté apprécient cela, particulièrement si tout se passe sans frictions et de manière discrète. Seulement, ces activités et interventions importantes sont vite considérées comme normales et tous sont très étonnés si, pour une fois, il y a un couac. Pour cette raison, les mères de familles et compagnes peuvent ou doivent aussi demander à leurs familles d'assumer une partie des responsabilités. Ce n'est qu'ainsi que les membres de la famille se rendent compte que le travail familial a de la valeur. La société change, que cela nous plaise ou non. Et soyons sincères, la vie familiale d'aujourd'hui, où les deux partenaires se partagent les responsabilités pour le travail familial et le travail rémunéré est vraiment merveilleuse et très importante pour les enfants et toute la société.

Les paysannes et les femmes rurales s'engagent au sein de leurs familles pour atteindre ce but.

- **Des responsabilités pour maintenir les liens entre les communautés villageoise, communale ou régionale.** Les femmes rurales et les paysannes prennent de nombreuses responsabilités pour le bien de la communauté, en s'acquittant de nombreuses tâches bénévoles ou peu rémunérées en faveur de la communauté, soit dans la politique locale, dans des sociétés ou dans des institutions religieuses etc. L'attractivité d'une région dépend aussi de la qualité de vie. Ainsi, il nous faut un système de santé efficace et des écoles disponibles dans un périmètre raisonnable. Ce qui est aussi important est le fait de pouvoir créer et de maintenir des contacts sociaux.

Pour atteindre ce but, les paysannes et les femmes rurales s'engagent dans leur village, leur commune ou leur région.

- **Des responsabilités pour notre pays.** Dans le secteur de la politique fédérale, les femmes sont largement sous-représentées. Cela découle aussi de la situation précitée relative aux responsabilités. Beaucoup de femmes n'ont plus de disponibilités. Leur vie active est complètement saturée. L'Etat doit reconnaître ses responsabilités envers les femmes et agir en conséquence. Deux mots-clés : égalité des salaires et travail familial ! Les femmes acceptent volontiers les responsabilités susmentionnées, mais il n'est pas acceptable qu'elles soient pénalisées dans le domaine des rentes. De belles paroles ne sont clairement plus suffisantes !

Les paysannes et les femmes rurales s'engagement pour notre pays.

- **Responsabilités partagées pour assurer le succès de l'exploitation agricole familiale ou de la PME.** Toutes les occasions sont bonnes pour souligner l'importance des femmes dans l'agriculture. Nous disposons enfin même de quelques chiffres statistiques. Ici également, nous exigeons que des actions concrètes remplacent les belles paroles, afin que la réalité tienne compte de l'évolution et soit adaptée à la situation de l'an 2018. Les femmes qui travaillent dans une exploitation agricole familiale et qui sont soumises au statut de la main d'œuvre familiale, doivent obligatoirement pouvoir disposer d'une protection sociale minimale. Il n'est pas acceptable que des femmes qui s'investissent beaucoup pour l'exploitation familiale soient considérées comme personnes sans activité lucrative. Depuis longtemps, cela ne correspond plus à notre situation sociétale ! L'agriculture a absolument besoin de femmes qui apportent un nouveau souffle et de nouvelles idées dans les exploitations. Il est indispensable d'offrir à ces femmes des perspectives intéressantes, afin que le cadre de vie « famille paysanne » puisse évoluer.

Les paysannes et les femmes rurales s'engagent pour leurs exploitations familiales.

Et finalement, nous portons une grande responsabilité envers nous-mêmes. Croire que d'autres assumeront cette responsabilité pour nous, puisqu'ils nous aiment, est un leurre très répandu et ça fait mal. Ce n'est certainement pas un hasard si la citation de Katharine Hepburn va exactement dans cette direction. Il est vrai que nous sommes le plus utiles à nos proches, à la communauté et à nous-mêmes si nous réussissons à garder la foi en l'existence du merveilleux.

Avec ses différents prestations et projets, l'USPF soutient ses membres dans l'exercice de leurs responsabilités.

En 2017, les responsables de l'USPF ont mis en oeuvre leurs responsabilités dans divers champs d'activités. Le contenu du rapport annuel vous en convaincra. Le programme d'activité 2018 vous indiquera les objectifs fixés pour cette année. Les présidentes des différentes commissions vous donneront plus tard personnellement des informations sur la situation actuelle de leurs activités.

Dans ce sens, je déclare ouverte la 87^{ème} assemblée des déléguées de l'USPF.

Des souhaits de bienvenue de personnalités tessinoises sont adressés à Christine Bühler et aux déléguées :

- Feliciano Giussani, présidente des paysannes tessinoises
- Christian Vitta, conseiller d'Etat tessinois
- Mario Branda, syndic de Bellinzona
- Walter Gianola, président du Grand Conseil tessinois

2. Election des scrutatrices

Chaque déléguée a le droit de représenter une deuxième voix, si sa section n'est pas représentée par le nombre total de déléguées dont elle dispose. Les membres du comité et les présidentes des commissions disposent chacune d'une voix.

- **Les sections sont représentées par 140 déléguées qui disposent de 142 voix plus 10 membres du comité**
- **Avec un total de 152 voix**
- **Majorité absolue : 77**

En tant que scrutatrices sont élues à l'unanimité :

Silvia Amaudruz (VD), Myriam Gysin (BL), Gabi Schürch (BE), Claudia Märki (ZH), Marie-Theres Cattaneo (UR).

3. Approbation de l'ordre du jour

Les déléguées ont reçu l'ordre du jour dans les délais avant l'assemblée. Jusqu'au 03 avril 2018, aucune requête n'est parvenue au secrétariat général.

Décision : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Procès-verbal de la 86ème assemblée des déléguées 2017 à Berne

Le procès-verbal peut être consulté sur www.paysannes.ch.

Décision : le procès-verbal de l'ad 2017 est approuvé à l'unanimité et Cornelia Reusser est remerciée pour la rédaction.

5. Rapport annuel 2017

Le rapport annuel a été envoyé en même temps que les documents de l'ad.

Décision : les déléguées approuvent à l'unanimité le rapport annuel 2017.

6. Rapport des commissions

6.1. Commission politique agricole

La présidente de la commission, Anne Challande, informe sur trois thèmes importants relatifs à la politique agricole. La vision du conseil fédéral concernant l'avenir de l'agriculture suisse va dans la mauvaise direction. L'USPF et l'USP refusent avec véhémence le rapport du conseil fédéral. Il doit être revu.

La politique agricole AP2022+ doit absolument être préparée de manière minutieuse. Au sein d'un groupe de travail en collaboration avec l'USP, l'USPF représente les intérêts de l'agriculture et particulièrement les intérêts des femmes. L'USPF exige la création d'un statut pour la main d'œuvre familiale.

Selon l'office fédéral de la statistique, 55 000 femmes ont travaillé dans l'agriculture en 2017. Une personne qui n'obtient pas de salaire, est considérée comme étant sans emploi, même si elle/lui collabore dans l'exploitation. Celle ou celui qui est considéré comme n'ayant pas d'activité lucrative, ne dispose pas d'une couverture sociale. La commission politique agricole travaille avec un grand engagement afin qu'une solution juste et raisonnable puisse être trouvée.

6.2. Commission politique familiale et sociale

La présidente de la commission, Annekathi Schluep-Bieri, constate qu'il est urgent de créer, après le NON à la réforme de l'assurance vieillesse, les conditions cadres nécessaires pour adapter le système du 1^{er} et du 2^{ème} pilier. La commission examinera de manière détaillée l'avant-projet que le département de l'Intérieur mettra en consultation.

En ce qui concerne la prévoyance professionnelle, l'Union patronale suisse et l'Union syndicale suisse devraient, lors de discussions constructives, élaborer des mesures pour des solutions équitables, afin que le 2^{ème} pilier puisse être adapté aux changements démographiques et économiques.

En outre, elle trouve très dommage que l'égalité de salaire ne soit pas encore atteinte, pourtant ce principe est ancré dans la Constitution fédérale depuis 1981. Le même travail doit être rémunéré la même chose pour les deux sexes. Les femmes contribuent aujourd'hui, comme les hommes, au revenu familial. Pourtant, sur la fiche de salaire, il y a chaque mois un manque de 1 412 francs comparé au salaire des hommes. Cette somme d'argent ne manque pas uniquement dans le porte-monnaie des femmes, elle manque également dans le budget familial et dans la prévoyance vieillesse des femmes. Pour cette raison, l'USPF exige du parlement de respecter enfin la Constitution et de garantir son application.

Le relais téléphonique et la plateforme Internet « relais USPF d'aide et de soutien » ont débuté de manière très satisfaisante. Le grand nombre de clics sur la plateforme montre le grand intérêt et la nécessité de cette offre. Nous cherchons toujours des personnes spécialisées en Suisse romande.

Au sein de la commission, il y a eu un changement. Nicole Amrein-Scherrer a démissionné. La succession sera assumée par Helen Schreiber de Wegenstetten (AG). Annekathi Schluep-Bieri remercie les membres de la commission, le comité et le secrétariat général pour leur soutien et leur collaboration.

En 2018, à l'occasion du 62^{ème} congrès à New York, la commission de l'ONU pour la position de la femme (CWS) a mis à l'ordre du jour le thème principal suivant :

« **La réalisation de l'égalité entre la femme et l'homme ainsi que le renforcement économique des femmes et des filles de l'espace rural** ». Kathrin Bieri a participé en tant que représentante de la société civile au sein de la délégation suisse. La délégation était dirigée par le secrétaire général du DFA, Markus Seiler, et de Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral de l'égalité.

6.3. Commission « alimentation et économie familiale »

La présidente de la commission, Elisabeth Kurth-Wüthrich, présente les membres de la commission. Il s'agit de : Migga Falett, Silvia Amaudruz, Marianne Peter. A partir de maintenant, Colette Basler, s'occupera de la commission en tant que co-secrétaire générale.

Les trois points forts de la commission sont :

- **Adaptation et présentation attractive de la collection de recettes USPF en utilisant des technologies traditionnelles et nouvelles.**
- **Promotion des connaissances en économie familiale de la population**
- **Soutien fourni à Swiss Tavolata**

Les membres de la commission sont en train d'adapter la grande collection de recettes sur www.landwirtschaft.ch et de les présenter sur www.paysannes.ch. Il s'agit de recettes adaptées à la saison.

Lors de la journée internationale de l'économie familiale le 21 mars 2019, l'USPF aimerait promouvoir les connaissances en économie familiale de toutes les couches de la société et montrer la valeur de l'économie familiale.

Swiss Tavolata est active dans sa 5^{ème} année. Une commission est en train de vérifier la structure et la stratégie et de présenter les options pour un avenir prometteur. Le prochain point fort sera le lancement du livre de cuisine « Swiss Tavolata LandLiebe » lors de l'exposition BEA.

Pour conclure, Elisabeth Kurth-Wüthrich remercie cordialement celles qui ont participé avec un grand engagement avant, pendant et après la Fête d'Unspunnen.

6.4. Formation de la paysanne

Direction d'examen formation de la paysanne

La présidente, Jeanette Zürcher-Egloff, cite un poète grec : « former des hommes, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu ».

Elle explique que la formation fait partie des droits de l'homme. Mais étonnamment, l'opinion est encore largement répandue que le travail au ménage ne nécessite pas de formation ou de formation continue. Selon une citation dans le journal « Bauernzeitung », l'économie familiale est quelque chose que l'on fait sans que quelqu'un le remarque, jusqu'au jour où l'on ne le fait plus. ».

Jeanette Zürcher-Egloff félicite chaleureusement les 129 femmes qui ont réussi l'examen de brevet en 2017, ainsi que les 2 paysannes qui ont obtenu leur diplôme fédéral supérieur de paysanne l'été passé.

Commission formation de la paysanne

Dans la commission formation de la paysanne, créée récemment, il y a deux paysannes actives, une représentante de la conférence de la formation en économie familiale rurale et du Forum laVulg suisse. Le secrétariat sera géré par la nouvelle co-secrétaire générale, Colette Basler. Jeanette Zürcher-Egloff, en tant que responsable de la formation de l'USPF, présidera la commission.

Les tâches confiées à cette commission seront entre autres le développement stratégique de la formation de la paysanne, rédiger des prises de position et des réponses à des consultations ainsi que les relations publiques.

La présidente remercie toutes les personnes qui s'investissent pour la formation de la paysanne et en économie familiale et cela au sein de commissions, dans les écoles et en politique.

7. Informations du secrétariat général

Susanne Morach - maternité

Suite à la naissance de son bébé, Susanne Morach a décidé de démissionner en tant que co-secrétaire générale. Colette Basler, paysanne, enseignante d'école secondaire, directrice d'école et députée argovienne lui succédera. L'USPF se réjouit d'une bonne collaboration avec elle.


Base de données des membres - projet pilote

Les adresses des membres sont la base pour l'échange d'informations. Le projet pilote avec le software de la base de données des membres a bien débuté. Trois partenaires pilotes (section NE, BL et une région de la section SO) ont déjà saisi les données des membres dans la nouvelle base de données. Une organisation cantonale a effectué la facturation par ce biais. La possibilité existe d'envoyer une newsletter en utilisant cette base de données. Des sections intéressées sont invitées à s'adresser à Kathrin Bieri. Un grand merci aux partenaires pilotes pour leur confiance et pour leur collaboration précieuse dans le projet pilote.

PFO : cours „engagée avec compétence“

Le projet « participation de femmes au sein des organisations agricoles (PFO ») est apprécié. L'USPF et agridea ont élaboré ensemble un cours. Les femmes doivent connaître leurs forces et leurs compétences et s'engager. Le premier cours en mars 2018 a rencontré un franc succès. Un autre cours aura lieu en automne 2018.

Facebook

L'USPF a renforcé sa présence sur facebook. Au fur et à mesure, les activités de l'USPF, des articles intéressants ou des recettes sont publiés. L'USPF est contente de pouvoir entrer en contact avec ses membres aussi par ce canal et chaque « like » lui fait plaisir. 

Newsletter

La newsletter de l'USPF est appréciée. Régulièrement, nous recevons de nouvelles inscriptions. L'USPF se réjouit de chaque recommandation.

8. Comptes annuels 2017 / rapport des organes de contrôle

Vous pouvez voir les comptes annuels dans le rapport annuel 2017 à la page 14 avec un commentaire détaillé à la page 15. Le rapport annuel peut être téléchargé sous www.paysannes.ch.

Comptes annuels : **les recettes se lèvent à CHF 928'867.45** et **les charges à CHF 932'900.57**. Les comptes annuels sont bouclés avec une **perte de CHF 4'033.12**. Vu la perte budgétée de CHF 8100, il s'agit d'un résultat plutôt positif.

Le capital **propre** de l'USPF se lève **au 31.12.2017 à CHF 571'764.98**.

Les **fonds** comptabilisent au 31.12.2017 un capital total de **CHF 73'182.15**.

Le rapport de révision de la révision externe et interne vous est parvenu avec les documents. Vreny Schilter lit le rapport. Elle remercie chaleureusement Kathin Bieri pour son travail exact et soigné. Elle prie les déléguées d'approuver les comptes 2017 et de donner décharge aux organes responsables.

Décision : les comptes annuels et les comptes des fonds 2017 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables.

9. Programme d'activité 2018

Toutes les déléguées ont reçu le programme d'activité 2018 avant l'assemblée des déléguées.

Décision : le programme d'activité 2018 est approuvé à l'unanimité.

10. Fixation des cotisations annuelles 2018

Les cotisations resteront inchangées en 2018.

10.1. Organisations membres

Pour les membres des sections cantonales, l'USPF demande une cotisation de CHF 10.- par membre.

Décisions : les cotisations des sections cantonales resteront inchangées à CHF 10.- par membre.

10.2. Membres collectifs

Pour les membres collectifs, l'USPF demande un montant de CHF 200.-.

Décision : les cotisations des membres collectifs resteront inchangées à CHF 200.-.

10.3. Membres individuels

Pour les membres individuels, l'USPF demande une cotisation de CHF 60.-.

Décisions : les cotisations des membres individuels resteront inchangées à CHF 60.- par membre.

11. Budget 2018

Le budget 2018 avec des explications est parvenu aux déléguées par écrit.

Recettes budgétées CHF 865'200.

Charges budgétées CHF 876'600.

Entre la comparaison des recettes et des charges résulte une perte budgétée pour 2018 de CHF 11 400.-.

Décision : le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

12. Election période 2018 – 2022

Des élections générales ont lieu cette année. L'assemblée des déléguées élit selon les statuts les membres du comité pour la période 2018 – 2022.

12.1. Election des membres du comité sortantes

Les membres du comité suivantes se représentent à l'élection :

- Annekäthi Schluop-Bieri AG, BL/BS, SO
- Ursula Egli AI, AR, GL, GR, SG
- Elisabeth Kurth-Wüthrich BE-além., FR-além.
- Monique Tombez, vice-présidente BE-F, FR-F, GE, JU, NE, TI, VD, VS-F
- Marie-Luce Baechler BE-F, FR-F, GE, JU, NE, TI, VD, VS-F
- Anne Challandes BE-F, FR-F, GE, JU, NE, TI, VD, VS-F
- Liselotte Peter, vice-présidente SH, TG, ZH
- Jeanette Zürcher-Egloff UR, SZ, OW, NW, ZG, LU, VS-além.

Décision : toutes les membres du comité sont réélues à l'unanimité pour la période 2018 – 2022 et l'assemblée les remercie avec des applaudissements.

12.2. Election d'une nouvelle membre du comité

Migga Falett quitte le comité. Puisque son siège n'est pas lié à une région, toutes les sections avaient la possibilité d'annoncer une candidate.

Comme nouvelle membre du comité, le comité de l'Association des femmes rurales bernoises VBL a proposé Gabi Schürch-Wyss. Les déléguées ont reçu son curriculum-vitae avec les autres documents.

Gabi Schürch-Wyss se récuse pendant l'élection comme nouvelle membre du comité.

Décision : Gabi Schürch-Wyss est élue à l'unanimité en tant que nouvelle membre du comité pour la période 2018 – 2022.

12.3. Election de la présidente

Christine Bühler se met à disposition pour la réélection en tant que présidente.
Pour sa réélection, elle est applaudie chaleureusement.

Décision : Christine Bühler est élue à l'unanimité pour la période 2018 – 2022.

12.4. Confirmation / élection des membres de la conférence des présidentes

Les présidentes cantonales des sections SH et FR-f ont démissionné.

Les nouvelles membres de la conférence des présidentes sont :

SH: Unni Stamm et
Vrony de Quervain, co-présidentes
FR-f: Murielle Chassot

Décision : l'assemblée des déléguées confirme à l'unanimité les nouvelles membres de la conférence des présidentes, présentées par les sections cantonales :

Dans tous les autres cantons, les présidentes cantonales sortantes se mettent à disposition pour une nouvelle période Il s'agit de :

- AG Lotti Baumann, Beinwil am See
- AI Rösi Räss-Belz, Eggerstanden
- AR Simone Bischofberger, Teufen
- BE Rita Gfeller-Pfister, Herbligen
- BE-f Sylvia Sahli-Kläy, Nods
- BL Myriam Gysin, Lausen
- FR-f Denise Schafer, Wünnewil et Priska Baeriswyl, Bösingén
- GE Patricia Bidaux, Veyrier
- GL Gabi Krieg, Niederurnen
- GR Astrid Derungs, Surcasti
- JU Corinne Gerber, Porrentruy
- LU Regula Bucheli, Ruswil
- NE Natacha Stauffer, Villiers
- NW Claudia Käslin-Barmettler, Ennetbürgen
- OW Paula Burch, Stalden
- SG Petra Artho, Walde
- SO Rita Hänggi, Ramiswil
- SZ Alice Gwerder, Muotathal
- TG Regula Böhi-Zbinden, Frittschen
- TI Ester Monaco, représentante de Feliciana Giussani, Chiggiogna
- UR Judith Infanger-Furrer, Attinghausen et Paula Zurfluh-Bieri, Isenthal
- VD Silvia Amaudruz, Le Mont-sur-Lausanne
- VS-além. Pia Eggel, Naters et Madeleine Schmidli, Birgisch
- VS-f Claudine Barman, Vérossaz
- ZG Erika Bütler, Steinhausen
- ZH Claudia Märki, représentante de Theres Weber, Uetikon am See

Décision : Christine Bühler souhaite la bienvenue aux nouvelles présidentes et remercie les présidentes sortantes pour la bonne collaboration. Les déléguées confirment toutes les nouvelles et anciennes présidentes dans leur fonction en les applaudissant chaleureusement.

12.5. Informations / nouvelles membres de la commission

Pour plusieurs commissions, la cp a élu de nouvelles membres. L'USPF leur souhaite la bienvenue et se réjouit de la future collaboration.

Nouvelle membre commission politique familiale et sociale

- Helen Schreiber, Wegenstetten (AG)

Nouvelle collaboratrice pour le journal BauernZeitung

- Isabelle Schwander, Mettendorf (TG)

Membres nouvelle commission formation de la paysanne

- Monika Meyer-Muther, Isenthal (UR), paysanne active
- Alexandra Cropt VD, Ollons/ (VD), paysanne active
- Anne-Catherine Gerber, Mont-Tramelan (BE) représentante du Forum la Vulg suisse
- Sybille Roth, Arenenberg (TG) représentante conférence de la formation en économie familiale

Liselotte Peter félicite les nouvelles membres pour l'élection et leur remet un petit cadeau.

13. Election des organes de contrôle

13.1. Election des membres sortantes de l'organe de contrôle interne

Les vérificatrices sortantes de l'organe de contrôle interne se remettent à disposition :

- Gabriela Nideroest, Ibach (SZ), sortante
- Charlotte Keller-Müller, Dietikon (ZH), elle a fonctionné jusqu'à aujourd'hui comme vérificatrice remplaçante.

Décision : les deux vérificatrices sont élues à l'unanimité.

13.2. Election d'une nouvelle membre de l'organe de contrôle interne

Sonja Frick-Zuberbühler, Urnäsch (AR) se met à disposition. Les déléguées ont pu lire dans les documents envoyés son curriculum vitae.

Décision : Sonja Frick-Zuberbühler est élue à l'unanimité.

13.3. Election de l'organe de contrôle externe

La collaboration avec l'entreprise OBT à Brougg a fait ses preuves. Le comité propose d'élire l'organe de contrôle externe pour une année supplémentaire.

Décision : L'OBT est confirmée en tant qu'organe de contrôle externe.

14. Requêtes des membres

Aucune requête écrite n'a été déposée au secrétariat général. Il n'y a pas de requêtes de la part de l'assemblée.

15. Prises de congé

Prise de congé du comité

- Migga Falett, Bergün (GR), membre du comité 2012 – 2018

Prises de congé de la conférence des présidentes

- Rahel Brütsch (SH)
- Isabelle Barras (FR-F)

Prise de congé de commissions et de groupes de travail

- Nicole Amrein-Scherrer (LU)

Prises de congé de la commission formation de la paysanne (PLB além.)

- Rita Steiner, centre de formation Wallierhof, Riedholz (SO), vulgarisation formation de la paysanne
- Lisa Vogt, Centre agricole Liebegg (AG), représentante des écoles, conférence de la formation en économie familiale de la paysanne

Prise de congé collaboratrice journal «BauernZeitung»

- Sanna Bühler Winiger (SH)

Prise de congé révision interne

- Vreny Schilter (SZ)

Christine Bühler ainsi que des membres du comité et du secrétariat général rendent hommage aux femmes susmentionnées et prennent congé d'elles en exprimant toute leur reconnaissance. Les déléguées expriment leurs remerciements avec des applaudissements nourris.

16. Divers

Plusieurs personnes s'adressent à l'assemblée et présentent des salutations :

- Esther Grossenbacher, Office fédéral de l'agriculture
- Lisa Vogt, conférence de la formation en économie familiale
- Katja Heitkämper, Agroscope
- Heidi Luck, Alliance-F
- Hermine Hascher, agridea

Remerciements et fin de l'assemblée des déléguées

Christine Bühler remercie cordialement la section tessinoise pour leur accueil magnifique. Elle exprime aussi un grand merci au secrétariat général, spécialement à Käthi Hartmann, qui avait la responsabilité principale pour l'organisation de l'assemblée des déléguées et à Kathrin Bieri, qui a géré l'année passée avec bravoure de nombreux défis. Elle remercie également les traducteurs Henri Spyhiger et Gisela Koller. Elle adresse des remerciements aux deux vice-présidentes Liselotte Peter et Monique Tombez pour leur grand soutien tout le long de l'année. Elle est aussi très reconnaissante envers le comité. Et elle remercie aussi les partenaires de l'USPF : Emmi, fenaco et Agrisano.

Monique Tombez félicite très cordialement Christine Bühler pour l'obtention de l'Agrostar 2018. Elle est très reconnaissante de savoir qu'il y a des femmes comme Christine Bühler qui sont

motivées à s'engager en faveur des paysannes et des femmes rurales. Un grand merci pour son travail et beaucoup de succès pour les défis futurs.

Annonce : la prochaine assemblée des déléguées aura lieu le **25 avril 2019**. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

Pour le procès-verbal
Cornelia Reusser, adjointe administrative USPF

Brougg, le 26 juillet 2018

* * * * *

Christine Bühler
Présidente USPF

Brougg,

.....